

Thème 17 - La liturgie et les sacrements en général

La liturgie chrétienne est essentiellement "actio Dei", qui nous unit à Jésus à travers l'Esprit.

25 jan. 2014

17.

- **Le Mystère Pascal: Mystère vivant et vivifiant**

Les paroles et les actions de Jésus pendant sa vie cachée à Nazareth et durant son ministère public étaient salvifiques et anticipaient la force de son mystère pascal. « Quand son Heure est venue (cf. *Jn* 13,1 ; *He* 7, 27; 9, 12), Il vit l'unique événement de l'histoire qui ne passe pas: Jésus meurt, est enseveli, ressuscite d'entre les morts et est assis à la droite du Père *une fois pour toutes* (*Rm* 6, 10 ; *He* 7, 27 ; 9, 12). C'est un événement réel, advenu dans notre histoire, mais il est unique: tous les autres événements de l'histoire arrivent une fois, puis ils passent, engloutis dans le passé. Le mystère Pascal du Christ, par contre, ne peut pas rester seulement dans le passé, puisque, par sa Mort, Il a détruit la mort, et que tout ce que le Christ est, et tout ce qu'Il a fait et souffert pour tous les hommes, participe de l'éternité divine et surplombe ainsi tous les temps et y est rendu présent. L'Événement de la Croix et de la

Résurrection *demeure* et attire tout vers la Vie ». (*Catéchisme*, 1085).

Comme nous le savons, « à l'origine du fait d'être chrétien, il n'y a pas une décision éthique ou une grande idée, mais la rencontre avec un événement, avec une Personne, qui donne à la vie un nouvel horizon et par là son orientation décisive »[1]. Il s'ensuit que « la source de notre foi et de la liturgie eucharistique est le même événement: le don que le Christ a fait de Lui-même dans le Mystère Pascal »[2].

- **Le Mystère Pascal au temps de l'Église : Liturgie et sacrements**

- ***Les sacrements : nature, origine et nombre***

« Cette œuvre de la rédemption des hommes et de la parfaite glorification de Dieu (...), le Christ Seigneur l'a accomplie principalement par le mystère Pascal

de sa bienheureuse passion, de sa résurrection du séjour des morts et de sa glorieuse ascension »[3]. « C'est ce mystère du Christ que l'Église annonce et célèbre dans sa liturgie » (*Catéchisme*, 1068).

«C'est donc à juste titre que la liturgie est considérée comme l'exercice de la fonction sacerdotale de Jésus-Christ, exercice dans lequel la sanctification de l'homme est signifiée par des signes sensibles et est réalisée d'une manière propre à chacun d'eux, dans lequel le culte public intégral est exercé par le Corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire par le Chef et par ses membres.[4] » « Toute la vie liturgique de l'Église gravite autour du Sacrifice eucharistique et des sacrements » (*Catéchisme*, 1113).

« Assis à la droite du Père » et répandant l'Esprit Saint en son corps qui est l'Église, le Christ agit désormais par les sacrements,

institués par Lui pour communiquer sa grâce » (*Catéchisme*, 1084).

« Les sacrements sont des signes efficaces de la grâce, institués par le Christ et confiés à l'Église, par lesquels la vie divine nous est dispensée. Les rites visibles sous lesquels les sacrements sont célébrés, signifient et réalisent les grâces propres de chaque sacrement » (*Catéchisme*, 1131). « Les sacrements sont des signes sensibles (paroles et actions), accessibles à notre humanité actuelle » (*Catéchisme*, 1084). « Attachés à la doctrine des Saintes Écritures, aux traditions apostoliques (...) et au sentiment unanime des Pères », nous professons que « les sacrements de la Loi nouvelle ont tous été institués par notre Seigneur Jésus-Christ »[5].

« Il y a dans l'Église sept sacrements : le Baptême, la Confirmation ou Chrismation, l'Eucharistie, la

Pénitence, l'Onction des malades, l'Ordre, le Mariage. » (*Catéchisme*, 1113). « Les sept sacrements touchent toutes les étapes et tous les moments importants de la vie du chrétien : ils donnent naissance et croissance, guérison et mission à la vie de foi des chrétiens. En cela, il existe une certaine ressemblance entre les étapes de la vie naturelle et les étapes de la vie spirituelle » (*Catéchisme*, 1210). Ils forment un ensemble ordonné dans lequel l'Eucharistie occupe le centre, car il contient l'Auteur même des sacrements (cf. *Catéchisme*, 1211).

Les sacrements signifient trois choses: la *cause* sanctifiante, qui est la Mort et la Résurrection du Christ; l'*effet* sanctifiant ou la grâce; et la *finalité* de la sanctification, qui est la gloire éternelle. « Un sacrement est donc un signe qui remémore la cause passée, la passion du Christ ; manifeste l'effet de cette Passion en

nous, la grâce ; et qui prédit la gloire future »[6].

Le *signe sacramentel*, propre à chaque sacrement, est constitué par des choses (éléments matériels –eau, huile, pain, vin- et gestes humains- ablution, onction, imposition des mains, etc.), que l'on appelle *matière* ; et aussi par des paroles que prononce le ministre du sacrement, et qui sont la *forme*. En réalité « une célébration sacramentelle est une rencontre des enfants de Dieu avec leur Père, dans le Christ et l'Esprit Saint, et cette rencontre s'exprime comme un dialogue, à travers des actions et des paroles » (*Catéchisme*, 1153).

Dans la liturgie des sacrements, il existe une partie immuable (ce que le Christ lui-même a établi au sujet du signe sacramentel), et des parties que l'Église peut changer, pour le bien des fidèles et une plus grande

vénération des sacrements, en les adaptant aux circonstances de lieu et de temps[7]. « C'est pourquoi aucun rite sacramentel ne peut être modifié ou manipulé au gré du ministre ou de la communauté. » (*Catéchisme*, 1125).

Tous les sacrements confèrent la grâce sanctifiante à ceux qui n'y mettent pas d'obstacles[8]. Cette grâce est « d'abord et principalement le don de l'Esprit qui nous justifie et nous sanctifie » (*Catéchisme*, 2003). « En outre, célébrés dignement dans la foi, les sacrements confèrent la grâce qu'ils signifient » (*Catéchisme*, 1127): une certaine aide divine pour obtenir la finalité de ce sacrement.

Non seulement nous recevons la grâce sanctifiante mais l'Esprit Saint lui-même. « C'est par les sacrements de l'Église que le Christ communique aux membres de son Corps son Esprit Saint et Sanctificateur » (*Catéchisme*,

739)[9]. Le fruit de la vie sacramentelle consiste en ce que l'Esprit Saint déifie les fidèles en les unissant vitalement au Fils unique, le Sauveur (cf. *Catéchisme*, 1129).

Les trois sacrements du Baptême, de la Confirmation et de l'Ordre sacerdotal confèrent, en plus de la grâce, le *caractère* sacramentel, qui est un sceau spirituel indélébile imprimé dans l'âme[10], par lequel le chrétien participe au sacerdoce du Christ et fait partie de l'Église dans des états et des fonctions divers. Le caractère sacramentel reste pour toujours dans le chrétien une disposition positive pour la grâce, comme promesse et garantie de la protection divine et comme vocation au culte divin et au service de l'Église. Par conséquent, ces trois sacrements ne peuvent être réitérés (cf. *Catéchisme*, 1121).

Les sacrements que le Christ a confiés à son Église sont nécessaires –au moins en désir pour le salut, pour obtenir la grâce sanctifiante, et aucun n'est superflu, bien que tous ne soient pas nécessaires pour chaque personne[11].

Les sacrements « sont *efficaces* parce qu'en eux le Christ Lui-même est à l'œuvre ; c'est Lui qui baptise, c'est Lui qui agit dans ses sacrements afin de communiquer la grâce que le sacrement signifie » (*Catéchisme*, 1127). L'effet sacramentel se produit *ex opere operato* (par le fait même que le signe sacramentel soit réalisé) [12]. « Le sacrement n'est pas réalisé par la justice de l'homme qui le donne ou le reçoit, mais par la puissance de Dieu »[13]. « Dès lors qu'un sacrement est célébré conformément à l'intention de l'Église, la puissance du Christ et de son Esprit agit en lui et par lui, indépendamment de la sainteté

personnelle du ministre »
(*Catéchisme*, 1128).

L'homme qui réalise le sacrement se met au service du Christ et de l'Église, et, pour cette raison, on l'appelle *ministre* du sacrement; ce peut être n'importe quel fidèle chrétien, mais d'habitude il doit avoir une ressemblance spéciale avec le Christ Prêtre que donne le sacrement de l'Ordre[14].

L'efficacité des sacrements dérive du Christ Lui-même, qui agit en eux, « cependant les fruits des sacrements dépendent aussi des dispositions de celui qui les reçoit » (*Catéchisme*, 1128): plus celui qui reçoit le sacrement a des dispositions de foi, de conversion de cœur et d'adhésion à la volonté de Dieu, plus abondants sont les effets de grâce qu'il reçoit (cf. *Catéchisme*, 1098).

« La Sainte Mère Église a institué des sacramentaux, qui sont des signes

sacrés par lesquels, selon une certaine imitation des sacrements, des effets surtout spirituels sont signifiés et sont obtenus par la prière de l'Église. Par eux, les hommes sont disposés à recevoir l'effet principal des sacrements, et les diverses circonstances de la vie sont sanctifiées »[15]. « Les sacramentaux ne confèrent pas la grâce de l'Esprit Saint à la manière des sacrements mais, par la prière de l'Église, ils préparent à recevoir la grâce et disposent à y coopérer. » (*Catéchisme*, 1670). « Parmi les sacramentaux figurent d'abord les bénédictions (de personne, de la table, d'objets, de lieux). » (*Catéchisme*, 1671).

• La liturgie

La liturgie chrétienne « est essentiellement *actio Dei* qui nous unit à Jésus à travers l'Esprit »[16], et possède une double dimension :

ascendante et descendante[17]. « La Liturgie est une action du Christ tout entier » (*Christus totus*) » (*Catéchisme*, 1136). C'est pourquoi « c'est toute la *Communauté*, le Corps du Christ uni à son Chef, qui célèbre » (*Catéchisme*, 1140). Au centre de l'assemblée se trouve par conséquent Jésus-Christ Lui-même (cf. *Mt* 18, 20), maintenant ressuscité et glorieux. Le Christ précède l'assemblée qui célèbre. Lui, qui agit inséparablement uni à l'Esprit Saint, la convoque, la réunit et l'enseigne. Lui, le Prêtre Suprême et Éternel, est le protagoniste principal de l'action rituelle qui rend présent l'événement fondateur, même s'il se sert de ses ministres pour représenter (pour rendre présent, réellement et véritablement, dans le ici et maintenant (*hic et nunc*) de la célébration liturgique) son sacrifice rédempteur et pour nous faire participer aux dons de son Eucharistie.

Sans oublier qu'en formant avec le Christ-Tête « comme une unique personne mystique »[18], l'Église agit dans les sacrements comme « communauté sacerdotale », « organiquement structurée »: grâce au Baptême et à la Confirmation, le peuple sacerdotal est apte pour célébrer la liturgie. C'est pourquoi, « les actions liturgiques ne sont pas des actions privées, mais des célébrations de l'Église, ...elles appartiennent au Corps tout entier de l'Église, elles le manifestent et elles l'affectent ; mais elles atteignent chacun de ses membres, de façon diverse, selon la diversité des ordres, des fonctions et de la participation effective »[19].

Dans chaque célébration liturgique, toute l'Église participe, au ciel et sur terre, Dieu et les hommes (cf. *Ap* 5). La liturgie chrétienne, bien qu'elle ne soit célébrée qu'ici et maintenant, dans un lieu concret et qu'elle

exprime le oui d'une communauté déterminée, est par nature catholique; elle provient du tout et conduit au tout, en unité avec le Pape, avec les évêques en communion avec le Pontife Romain, avec les croyants de toutes les époques et de tous les lieux «afin que Dieu soit tout en tous » (1 Co 15, 28). Dans cette perspective, il est fondamental de rappeler le principe selon lequel le véritable sujet de la liturgie est l'Église, concrètement la *communio sanctorum* de tous les lieux et de tous les temps[20]. C'est pourquoi, plus une célébration est enveloppée de cette conscience, plus concrètement se réalise en elle le sens de la liturgie. L'expression de cette conscience de l'unité et de l'universalité de l'Église est l'usage du latin et du chant grégorien dans certaines parties de la célébration liturgique[21].

À partir de ces considérations, nous pouvons dire que l'assemblée qui célèbre est la communauté des baptisés qui, « par la régénération et l'onction de l'Esprit Saint, sont consacrés pour être une maison spirituelle et un sacerdoce saint, en vue d'offrir des sacrifices spirituels»[22]. Ce « sacerdoce commun » est celui du Christ unique Prêtre, auquel participent tous ses membres[23]. « Ainsi, dans la célébration des sacrements, c'est toute l'assemblée qui est « liturge », chacun selon sa fonction, mais dans « l'unité de l'Esprit » qui agit en tous » (*Catéchisme*, 1144). Pour cette raison, la participation aux célébrations liturgiques, même si elle n'épuise pas toute la vie surnaturelle des fidèles, constitue pour eux, comme pour toute l'Église, le sommet vers lequel tend toute son activité et la source d'où émane sa force[24]. En réalité « l'Église *se reçoit* et en même temps *s'exprime* dans les sept sacrements, à

travers lesquels la grâce de Dieu influe concrètement sur les fidèles pour que toute leur vie, rachetée par le Christ, se convertisse en culte agréable à Dieu »[25].

Lorsque nous nous référons à l'assemblée comme sujet de la célébration, nous voulons dire que chacun, en tant qu'acteur, œuvre comme membre de l'assemblée, fait tout et seulement ce qui lui revient de faire. « Les membres n'ont pas tous la même fonction » (*Rm* 12, 4). Certains sont appelés par Dieu dans et par l'Église à un service spécial de la communauté. Ces serviteurs sont choisis par le sacrement de l'Ordre, par lequel l'Esprit Saint les rend aptes pour agir en représentation du Christ-Tête pour le service de tous les membres de l'Église[26]. Comme l'a déclaré Jean-Paul II en diverses occasions « *in persona Christi* veut dire davantage que 'au nom' ou 'à la place' du Christ. *In persona*: c'est-à-

dire dans l'identification spécifique, sacramentelle, au « Grand Prêtre de l'Alliance éternelle » qui est l'auteur et le sujet principal de son propre sacrifice, dans lequel il ne peut vraiment être remplacé par personne »[27]. Nous pouvons dire graphiquement comme le signale le Catéchisme, que « le ministre ordonné est comme l'*icône* du Christ Prêtre » (*Catéchisme*, 1142).

« Le mystère célébré dans la liturgie est un, mais les formes de sa célébration sont diverses. La richesse insondable du mystère du Christ est telle qu'aucune tradition liturgique ne peut en épuiser l'expression » (*Catéchisme*, 1200-1201). « Les traditions liturgiques, ou rites, actuellement en usage dans l'Église sont le rite latin (principalement le rite romain, mais aussi les rites de certaines Églises locales comme le rite ambrosien, le rite mozarabe, ou de certains ordres religieux) et les

rites byzantin, alexandrin ou copte, syriaque, arménien, maronite et chaldéen » (*Catéchisme*, 1203).

«L'Église concède le même droit et le même honneur à tous les rites légitimement reconnus et souhaite qu'ils soient conservés et encouragés dans le futur »[28].

Juan José Silvestre

Bibliographie de base

Catéchisme de l'Église Catholique, 1066-1098 ; 1113-1143 ; 1200-1211 et 1667-1671.

Lectures recommandées

Saint Josémaria, Homélie « L'Eucharistie, mystère de foi et d'amour », in *Quand le Christ passe*

Entretiens avec Mgr Escriva de Balaguer, le Laurier

Joseph Ratzinger, *L'esprit de la liturgie*

[1] Benoît XVI, Enc. *Deus caritas est*, 25-XII-2005, 1

[2] Benoît XVI, Exh. apost. *Sacramentum caritatis*, 22-II-2007, 34

[3] Concile Vatican II, Const. *Sacrosanctum Concilium*, 5 ; cf. *Catéchisme*, n° 1067

[4] Concile Vatican II, Const. *Sacrosanctum Concilium*, 5 ; cf. *Catéchisme*, n° 1070

[5] Concile de Trente : DS 1600-1601 ; cf. *Catéchisme*, 1114

[6] Saint Thomas d'Aquin, *Summa Theologiae*, III, q. 60, a.3 ; cf. *Catéchisme*, 1130

[7] Cf. *Catéchisme*, 1205; Concile de Trente: DS 1728; Pie XII: DS 3857

[8] Cf. Concile de Trente : DS 1606

[9] L'œuvre de l'Esprit Saint en nous « c'est que nous vivions la vie du Christ ressuscité » (*Catéchisme*, 1091); « unit l'Église à la vie et à la mission du Christ » (*Catéchisme*, 1092); « guérit et transforme ceux qui le reçoivent en les conformant au Fils de Dieu » (*Catéchisme*, 1129)

[10] Cf. Concile de Trente: DS 1609

[11] Cf. Concile de Trente : DS 1604

[12] Cf. Concile de Trente : DS 1608

[13] Saint Thomas d'Aquin, *Summa Theologiae*, III, q. 68, art. 8

[14] Le ministère ordonné ou sacerdoce mimistériel «garantit que, dans les sacrements, c'est bien le Christ qui agit par l'Esprit Saint pour l'Église. La mission de salut confiée par le Père à son Fils incarné est confiée aux apôtres et par eux à leurs successeurs: ils reçoivent l'Esprit de Jésus pour agir en son nom et en sa

personne (cf. *Jn* 20, 21-23; *Lc* 24, 47; *Mt* 28, 18-20). Ainsi, le ministre ordonné est le lien sacramentel qui relie l'action liturgique à ce qu'ont dit et fait les apôtres, et, par eux, à ce qu'a dit et fait le Christ, source et fondement des sacrements » (*Catéchisme*, 1120). Quoique l'efficacité du sacrement ne dépende pas des qualités morales du ministre, sa foi et sa dévotion, toutefois, en plus de contribuer à sa sanctification personnelle, favorisent grandement les bonnes dispositions du sujet qui reçoit le sacrement et, en conséquence, les fruits que ce dernier en retire.

[15] Concile Vatican II, Const. *Sacrosanctum Concilium*, 60 ; cf. *Catéchisme*, 1667

[16] Benoît XVI, Exh. apost. *Sacramentum Caritatis*, 37

[17] «D'une part, l'Église, unie à son Seigneur et “sous l'action de l'Esprit

Saint” (*Lc* 10,21), bénit le Père “pour son don ineffable (*2 Co* 9, 15) par l'adoration, la louange et l'action de grâces. D'autre part, et jusqu'à la consommation du dessein de Dieu, l'Église ne cesse d'offrir au Père “l'offrande de ses propres dons” et de L'implorer d'envoyer l'Esprit Saint sur celle-ci, sur elle-même, sur les fidèles et sur le monde entier, afin que , par la communion à la mort et à la résurrection du Christ-Prêtre et par la puissance de l'Esprit, ces bénédictions divines portent des fruits de vie “à la louange de gloire de grâce” (*Eph* 1, 6)» (*Catéchisme*, 1083)

[18] Pie XII, Enc. *Mystici Corporis* cit. in *Catéchisme*, 1119

[19] Concile Vatican II, Const. *Sacrosanctum Concilium*, 26 ; cfr. *Catéchisme*, 1140

[20] « Que le sacrifice serve au salut de tous — Orate, frères, supplie le

prêtre — car mon sacrifice est le vôtre, celui de toute l'Église. Priez, mes frères, même si vous n'êtes qu'un petit nombre; même s'il n'y a qu'un seul chrétien qui soit présent, et même si le célébrant est seul: parce que toute Messe est l'holocauste universel, le rachat de toutes les tribus, de toutes les langues, de tous les peuples et de toutes les nations.

Tous les chrétiens, par la communion des saints, reçoivent les grâces de chaque Messe, qu'elle soit célébrée devant des milliers de personnes ou seulement devant un enfant de chœur distrait. Dans tous les cas, la terre et le ciel s'unissent pour entonner avec les anges du Seigneur: Sanctus, Sanctus, Sanctus... » (Saint Josémaria, *Quand le Christ passe*, 89)

[21] Cf. Benoît XVI, Exh. Apost. *Sacramentum caritatis*, 62 ; Concile

Vatican II, Const. *Sacrosanctum Concilium*, 54

[22] Concile Vatican II, Const. *Lumen Gentium*, 10

[23] Concile Vatican II, Const. *Lumen Gentium*, 10 et 34 ;
Decr. Presbyterorum Ordinis, 2.

[24] Cf. Concile Vatican II, Const. *Sacrosanctum Concilium*, 20

[25] Benoît XVI, Exh. Apost. *Sacramentum caritatis*, 29

[26] Cf. Concile Vatican II, *Decr. Presbyterorum Ordinis*, 2 et 15

[27] Jean Paul II, Enc. *Ecclesia de Eucharistia*, 29. Les notes 59 et 60 rapportent les interventions du Magistère au cours du XX^{ème} siècle sur le sujet: : « Le ministre de l'autel agit in persona Christi en tant que Chef (tête) qui offre au nom de tous les membres ».

[28] Concile Vatican II, Const.
Sacrosanctum Consilium, 4

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
dev.opusdei.org/fr-ch/article/la-liturgie-
et-les-sacrements-en-general/](https://dev.opusdei.org/fr-ch/article/la-liturgie-et-les-sacrements-en-general/) (7 août
2025)